

ETE 2021
Séjour à thème

L'ABEROUAT – LESCUN / PYRENEES ATLANTIQUES
LE PLAISIR DE VOLER
14 – 17 ans

REF : 064 002 001

VACNCES POUR TOUS – 21, rue ST Fargeau – B.P.313 75989 PARIS CEDEX 20
Agrément UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports – Agrément Ministère chargé du tourisme C.G.O.L./LFEEP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité Publique – décret du 31/05/1930

Centre l'Abérouat
64 490 LESCUN
Tél : 05.59.34.71.67 / Fax : 05.59.34.71.88
E-mail : aberouat@laligue64.org – Site : aberouat.fr

Pour avoir des nouvelles de vos enfants :

Site : aberouat.fr / onglet « vacances » / « actualité vacances »

Un code d'accès vous sera communiqué quelques jours avant le début du séjour.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Le centre de l'Abérouat à 1450m d'altitude est situé «au bout de la route» à 5km du village de Lescun en vallée d'Aspe qui par le col du Somport rejoint l'Espagne. Il domine le remarquable et merveilleux cirque de montagne de Lescun.

Ce havre de tranquillité, où le premier voisin est à 3 km, au sein d'un environnement naturel et humain préservé, est propice à la sensibilisation aux problèmes d'environnement et de développement durable. La vallée par moment étroite s'ouvre sur un large vallon idéal pour la pratique du parapente. Situé sur l'itinéraire du GR 10 une partie de l'Abérouat (isolée des ados pour le couchage) fait fonction de refuge.



ACCES AU CENTRE :

Par la route : Pau direction Oloron - Saragosse

Traverser Oloron direction col du Somport – Espagne – Saragosse par la RN134

A 25 km prendre à droite la D239 direction Lescun, au village vous vous trouvez à 5 km du centre. Suivre le fléchage « l'Abérouat » (route étroite de montagne : roulez doucement). Possibilité de transport à partir de la gare de Pau (nous consulter)

IMPORTANT : DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

↪ **2 certificats médicaux :**

- **1 certificat médical spécifique D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU PARAPENTE**
- **1 certificat médical attestant que l'enfant n'a pas de contre indication à la pratique des activités proposées.**

↪ **Une autorisation parentale sur papier libre spécifique à l'activité parapente**

Le certificat médical et l'autorisation parentale spécifiques sont indispensables dès le début du séjour car nécessaires à l'établissement d'une licence de la FFVL (Fédération Française de Vol Libre) obligatoire.

↪ **1 attestation de réussite au « test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques » en centre de vacances »**

↪ **La fiche de renseignements médicaux et personnels complétée et signée,**

↪ **L'autorisation de photographe et filmer complétée et signée**

Merci de remettre ces 6 documents à l'animateur au départ (si transport) ou à votre arrivée sur le centre

LE TRANSPORT DES PARTICIPANTS :

(Une convocation sera envoyée environ 2 semaines avant le départ)

En train : de Paris, Rennes, Nantes, Poitiers, Tours, Bordeaux, Avignon, Montpellier, Toulouse à Pau
En car depuis la gare de PAU

Premier repas servi : **dîner** dernier repas servi : **petit-déjeuner**

Pour le retour, un déjeuner froid est fourni lorsque l'arrivée à destination est prévue après 13h

LE TITRE DU SEJOUR : LE PLAISIR DE VOLER

L'AGE DES PARTICIPANTS : 14 – 17 ans

LES EFFECTIFS : 8 participants

LE RENDEZ-VOUS SUR PLACE :

Le 1^{er} jour : arrivée à partir de 15h

Le dernier jour : départ entre 10 et 12h

Pour vous y rendre : voir accès centre

Premier repas servi : **dîner**

Dernier repas servi : **petit-déjeuner**

LE CADRE DE VIE :

Hébergement : en chambre de 4 à 5 lits avec sanitaires à l'étage. Le mobilier en bois est récent le centre ayant été rénové en 2008. Les lits sont essentiellement des lits superposés en 90cm de large équipés d'oreiller et de couette, les draps étant fournis. Le restaurant dont les fenêtres ouvrent sur une vue magnifique vous accueille par tables de six. 4 salles accueillent les animations de fin d'après midi ou de soirée. L'environnement du centre est le milieu montagnard.

Equipements à disposition : Ping-pong, panneau de basket, volley, lecteur DVD, télévisions, chaîne stéréo, caméra vidéo, divers matériel d'animation ...

LES ACTIVITES :

NIVEAU 1 (14 /17 ans) :

5 jours de parapente encadrés par une école de Parapente. Soit, 1 jour de «gonflage», 2 jours de pente école pour apprendre à décoller et à se poser sur de petits vols de 30 m, chacun a son parapente et a son poste radio pour écouter les conseils du moniteur. 2 jours pour faire des grands vols de 300 à 800 m. L'objectif est de pouvoir réaliser 3 grands vols cependant le moniteur ou l'adolescent peut estimer ne pas être en capacité d'effectuer ces grands vols. L'école de parapente et le site habituel de pratique se trouvent à environ ½ h de route de l'Abéroutat. Les conditions météo et notamment le vent peuvent perturber le déroulement du stage mais si l'attente est trop longue le groupe dispose d'un minibus pour se déplacer vers d'autres activités ou rentrer à l'Abéroutat.

1 journée de VTT. Au départ de l'Abéroutat sur les sentiers et paturâges. Pratiquement que de la descente après quelques exercices de maniabilité et de technique sous les conseils d'un moniteur breveté d'état. Remontée en minibus.

Rafting : 1 descente dans les eaux tumultueuses du gave d'Aspe.

1 journée détente consacrée aux activités annexes, au farniente.

NIVEAU 2 ET 3 (15/17 ans), par groupe de 10 pour les 15/17 ans ayant déjà effectué 2 grands vols de plus de 300 m, pour le niveau 2, et 7 vols pour les niveaux 3 (biplace exclu). **Nécessité de fournir un certificat d'une école agréée.** Pour les niveaux 2 et 3, la journée gonflage n'est pas utile. Une journée en pente école est néanmoins nécessaire pour s'assurer du niveau de chacun. **5 jours de parapente :** 1 jour d'observation du niveau de chacun puis passage rapide aux grands vols, l'objectif est de 5 grands vols pour les niveaux 2 et 3.

ELEMENTS DU TROUSSEAU

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter. **Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir en plus :**

des lunettes de soleil, un maillot de bain, un chapeau, de la crème solaire, un sac à dos où tu pourras mettre le pique nique de la journée, ta gourde, un vêtement de pluie.

Pour le parapente : une paire de tennis ou de chaussure de montagne légère assurant une bonne tenue du pied et de la cheville. Pour le canyoning : des chaussures maintenant bien le pied et ne craignant pas l'eau (vieux baskets), un maillot de bain.

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux nom et prénom de votre enfant. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.

Le blanchissage du linge est assuré par le Centre 1 fois pendant la durée du séjour.

L'ORGANISATION DU SEJOUR :

La vie en groupe et le bon fonctionnement du centre et des activités nécessitent quelques règles.

Vous devez maintenir vos chambres dans un état de propreté raisonnable, vous devez débarrasser vos tables en fin de repas, les horaires de repas, les activités, le matériel et les locaux doivent être respectés, le petit-déjeuner est échelonné de 8h30 à 9h, les autres repas sont pris à heure fixe (le repas de midi est souvent pris à l'extérieur). Il vous est demandé de débarrasser la table en fin de repas.

L'horaires de coucher, 22h30 est également à respecter notamment pour pouvoir profiter pleinement des activités sportives proposées. Une exception pourra être faites notamment lors de la boom ou une veillée étoiles avec un coucher plus tardif.

Dans le cadre de la législation, il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool.

ATTENTION : Si le comportement du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun des jeunes, une décision de renvoi pourra être prise à son encontre, les frais de retour à votre charge (l'accompagnement par un animateur + les billets transports induits...)

LE COURRIER :

Le courrier postal est distribué et ramassé tous les jours.

Les courriers électroniques sont également possibles, ils sont imprimés et remis aux enfants.

Pour donner des nouvelles à votre enfant la lettre ou la carte postale reçue reste le moyen de communication le plus apprécié. Nous vous remercions d'éviter le téléphone.

L'ARGENT DE POCHE :

L'argent de poche peut être confié aux animateurs.

Il est conservé au bureau et est restitué à la demande notamment au moment des sorties en dehors du centre. Les sommes non dépensées peuvent au retour au centre être redéposées « à la banque ». L'Abérouat assurant une fonction de refuge pour les randonneurs, y sont en vente des boissons (classiques) sous forme de cannettes et des cartes postales. Hormis cela et l'achat d'un éventuel souvenir au village, peu de besoin, il est donc préférable que le montant de l'argent de poche soit raisonnable.

LES OBJETS DE VALEUR – ASSURANCES :

Nous vous rappelons que les disparitions d'objets (baladeurs, appareils-photos, téléphones...), d'espèces et de bijoux **ne sont pas couvertes par l'assurance d'autant** que nous ne pouvons mettre à disposition de chacun un casier avec un système de fermeture individuel.

La nature du séjour nous conduit donc à déconseiller la présence de tout objet de valeur (walkman, bijoux, téléphone mobile, CD, etc....). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Un guide pratique vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

SANTE

Une assistante sanitaire assure le suivi des petits bobos, la prise de médicaments et le contact avec le cabinet médical ou sont conduits les enfants dès que cela est nécessaire. Elle assure également votre information sur une éventuelle visite au docteur.

En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant.

Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter les documents nécessaires.

Nous vous souhaitons un agréable séjour

Pour qu'il en soit ainsi et répondre au mieux à vos attentes pour vos futurs séjours avec Vacances Pour Tous, en faisant évoluer nos prestations, nous vous invitons à retourner la fiche d'appréciation remise lors de votre inscription vos appréciations et impressions nous étant pour ce faire précieuses.